

INTRODUCTION DESTINÉE À L'ANIMATEUR

PROFIL DES PARTICIPANTS

L'atelier de survol et d'orientation a été conçu expressément pour les immigrants formés à l'étranger et ayant des compétences et de l'expérience dans les domaines suivants :

- Technologie de laboratoire médical (technologues, pas des techniciens)
- Profession de sage-femme
- Soins infirmiers (infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées)
- Ergothérapie
- Pharmacie
- Physiothérapie
- Thérapie respiratoire

Si vous avez l'intention d'accepter que des membres d'autres professions participent à l'atelier, il est possible que vous ayez à faire des recherches additionnelles et à adapter le programme selon vos besoins.

Les participants profiteront davantage du programme s'ils satisfont à au moins un des critères suivants :

- Ils sont nouvellement arrivés au Canada;
- Ils vivent au Canada depuis un certain temps, mais n'ont pas été en mesure de trouver un emploi dans leur domaine;
- Ils connaissent mal les systèmes, les appuis et les ressources à leur disposition;
- Ils cherchent à s'intégrer à leur domaine.

MÉTHODOLOGIE

Le présent atelier a été élaboré avec l'objectif :

- d'être interactif;
- de recourir à différents styles d'apprentissage;
- de mettre en pratique les principes de la méthodologie d'enseignement aux adultes.

Les stratégies d'apprentissage adoptées dans l'atelier comprennent de courtes lectures, des activités individuelles, des travaux en équipe de deux et des activités de groupe.

Les sources d'information consultées pour élaborer le contenu du présent programme comprennent les suivantes :

- Site Emploi-Avenir de Ressources humaines et Développement des compétences (auparavant Développement des ressources humaines Canada)
- Gouvernement de l'Ontario (Emploi-Avenir Ontario)
- Industrie Canada
- Where the Jobs Are*, par Colin Campbell.
- Programme STEPS to Employment, Citoyenneté et Immigration Canada
www.stepstoemployment.net (en anglais)
- Document fournis par les organismes réglementaires des professions de la santé

INTRODUCTION DESTINÉE À L'ANIMATEUR

STRUCTURE

La durée prévue de l'atelier de survol et d'orientation devrait être de 30-35 heures incluant le temps consacré aux discussions et les pauses. L'atelier comprend **sept sections**, ainsi qu'une introduction et une activité de récapitulation.

La prestation des sections ne doit pas nécessairement respecter l'ordre présenté; toutefois, les activités proposées dans chaque section devraient être effectuées dans l'ordre. Autrement dit, vous pouvez choisir d'aborder le thème de l'inscription avant celui du marché du travail, mais les activités de la section sur l'inscription devraient être faites dans l'ordre proposé.

On recommande que les animateurs **commencent chaque jour par une discussion ouverte** sur le marché du travail concernant la profession ou le métier des participants de l'atelier. Vous pouvez poser les questions suivantes :

- Y avait-il quelque chose dans les nouvelles hier ou ce matin concernant votre profession/métier?
- Y avait-il quelque chose dans la section des affaires des journaux concernant les principaux employeurs dans votre domaine?
- Y avait-il des offres d'emploi?
- Est-ce que quelqu'un a entendu parler de salons de l'emploi ou de congrès dans votre domaine qui auront prochainement lieu?

Les discussions de cette nature font comprendre aux participants l'importance de rester au courant de l'évolution dans leur domaine, de partager des renseignements et de connaître les tendances dans les secteurs qui influent sur leur recherche d'emploi.

PRÉPARATION

Pour présenter l'atelier de survol et d'orientation pour les professionnels de la santé, vous avez besoin des éléments suivants:

- Guide de l'animateur (**le présent document**), y compris les notes de cours, les transparents, les documents de cours et les barèmes de réponses qui sont inclus dans le présent guide.
- Guide du participant – **qui comprend toutes les activités (un guide par participant)**.
- Trousses documentaires** pour toutes les professions représentées dans la classe (voir la section Créer des trousse documentaires propres aux différentes professions).
- Au moins un conférencier invité** (voir la section Conférenciers invités).

INTRODUCTION DESTINÉE À L'ANIMATEUR

CRÉER DES TROUSSES DOCUMENTAIRES PROPRES AUX DIFFÉRENTES PROFESSIONS

L'utilisation par chaque participant de trousse documentaires pertinentes et à jour est la clé du succès de ce programme. Les trousse documentaires doivent être propres à une profession (c.-à-d., une trousse différente pour chaque profession de la santé). La bibliographie détaillée suivante vous aidera à élaborer ces trousse.

Les trousse documentaires *doivent* contenir les éléments suivants :

1. Articles et autres documents fournissant des **renseignements sur le marché du travail** propres à la profession en question.
Pour rassembler ces documents, vous devrez faire des recherches à la bibliothèque ou à un centre de ressources en emploi ainsi que sur Internet.
2. Exemples d'**offres d'emploi** pour la profession.
3. **Lois et règlements** régissant la profession, incluant :
 - Loi sur les professions de la santé réglementées*
 - Loi sur le consentement aux soins de santé*
 - Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui*
 - Loi concernant la profession en questionCommandez la ou les loi(s) concernant la profession ou le métier des participants de l'atelier ainsi que les règlements s'y rattachant auprès de :

Publications Ontario
(416) 326-5300 ou 1 800 668-9938
Des frais sont exigés pour chaque loi commandée.
4. **Trousse d'inscription** (exigences et processus) fournie par l'organisme de réglementation professionnelle.
5. Articles concernant les progrès **technologiques** observés dans la profession en question.

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

Technologues médicaux

❑ Renseignements sur le marché du travail

- ❑ « 3211 – Technologues médicaux et assistants en anatomopathologie », *Emploi-Avenir Volume I. Ressources humaines et Développement des compétences*, www.jobfutures.ca/cnp/3211.shtml.
- ❑ *Focus* – le bulletin de l’Ordre des technologistes de laboratoire médical de l’Ontario (OTLMO) – renferme habituellement plusieurs articles pertinents. Demandez les éditions actuelles et antérieures auprès de l’OTLMO : (416) 861-9605. (Remarque : Des frais peuvent être exigés. Vous pouvez décider de commander une série et de demander la permission de photocopier les articles pertinents.)
- ❑ *Rapport annuel de l’OTLMO (particulièrement les statistiques concernant les membres)*

2. Offres d’emploi

- ❑ *The Globe and Mail* : www.globeandmail.com (en anglais)
 - ❑ Guichet emplois de RHDC : www.jobbank.gc.ca/
 - ❑ Commission de la fonction publique du Canada, Postes ouverts au public : http://jobs.gc.ca/menu/alljobs_f.htm
 - ❑ Canada WorkInfoNet : www.workinfonet.com
 - ❑ Workopolis : www.workopolis.com
 - ❑ Monster : www.monster.ca
 - ❑ Yahoo Hot Jobs : www.hotjobs.ca (en anglais)
 - ❑ Job Bus : www.jobbus.com/ (en anglais)
 - ❑ All star jobs : www.allstarjobs.ca/jobs/ (en anglais)
 - ❑ Job Search : www.jobsearch.ca/ (en anglais)
 - ❑ Employment News : www.employmentnews.com/ (en anglais)
 - ❑ Canada Job : <http://www.canadajob.com/>
 - ❑ Canadian Employment Search Network : www.canjobs.com/ (en anglais)
 - ❑ Career Builder : www.careerbuilder.com/ (en anglais)
 - ❑ CareerMag : www.careermag.com/ (en anglais)
 - ❑ Réseau Canadien des Services d’Emploi en Technologie : www.cten.ca/
 - ❑ New Canadian Program : www.newcanadians.org/ (en anglais)
 - ❑ Net Jobs : <http://www.netjobs.com/> (en anglais)
 - ❑ Career Bookmarks Toronto Public Library : <http://careerbookmarks.tpl.toronto.on.ca/> (en anglais)
- Association des hôpitaux de l’Ontario : www.oha.com
Société canadienne de science de laboratoire médical : www.csmls.org
Ontario Society of Medical Technologists : www.osmt.org (en anglais)

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

1. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- Une loi concernant la profession de technologues médicaux.
 - Vous pouvez également l'obtenir par Internet, à l'adresse www.gov.on.ca, cliquez sur « Publications », puis sur « Lois et règlements » sur le site de *Publications Ontario* (416) 326-5300 ou 1 800 668-9938. Vous pouvez également l'obtenir en visitant l'adresse suivante : www.e-laws.gov.on.ca

2. Trousse d'inscription

1. *Procedure and Guidelines for Initial Applicants*. Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario : (416) 861-9605.

5. Technologie

Numéros du bulletin Focus de l'OTLMO, et particulièrement :

- « CMLTO Meets with the Minister », *Focus*, juin 1998.
- « Quality Assurance Questionnaire Summary », *Focus*, vol. 2, numéro 4
- « Duties and Responsibilities of Laboratory Technicians », *Focus*, vol. 3, numéro 1.

Sages-femmes et praticiens/praticiennes des médecines douces

1. Renseignements sur le marché du travail

- Guidance Centre Career Monograph : *Midwife*. OISE, University of Toronto, 1994.
- « Controversy lingers over role of midwife », *Toronto Star*, juillet 1998.
- Brochure : « Midwifery in Ontario », adresser la demande à l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario. (416) 327-0874, admin@cmo.on.ca
- « 3232 – Sages-femmes et praticiens/praticiennes des médecines », *Ressources humaines et Développement des compétences*. www.jobfutures.ca/cnp/3232.shtml.
- « Who's delivering the babies? », *Toronto Star*, 24 février 2004.

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

2. Offres d'emploi

Puisque les sages-femmes sont généralement des travailleuses autonomes, les offres d'emploi ne sont pas nécessairement pertinentes. Vous pouvez choisir de vous adresser à un collectif local et demander des renseignements sur les compétences et les qualités personnelles recherchées chez un nouveau membre.

3. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- Une loi concernant la réglementation de la profession de sage-femme (projet de loi 56, 1991)

4. Trousse d'inscription

1. « Prior Learning and Experience Assessment (PLEA) Information Package ». Adresser la demande à l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario. (416) 327-0874, admin@cmo.on.ca
2. *Le rapport annuel de l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario*. Adresser la demande à l'Ordre des sages-femmes de l'Ontario. (416) 327-0874, admin@cmo.on.ca

5. Technologie

- « Natural childbirth is not for everyone », *Toronto Star*, juillet 1998.

Soins infirmiers : Infirmières autorisées et infirmières auxiliaires autorisées

1. Renseignements sur le marché du travail

- « Tracking the Nursing Task Force (1999): RNs Rate Their Nursing Work Life », *RNAO*, octobre 2002
www.rnao.org/html/PDF/Tracking_the_Nursing_Task_Force.pdf (en anglais)
- Éditions actuelles et antérieures de la revue *Canadian Nurse*, particulièrement :
 - « What Nurses Do », *Canadian Nurse*, août 1997.
 - « Delegating Away Patient Safety », *Canadian Nurse*, fév. 1997.

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

- ❑ Éditions récentes et antérieures du *Communiqué*, le bulletin de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, ainsi que le document *Nursing and You*. Adresser la demande à l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario : (416) 928-0900, cno@cnomail.org
- ❑ Quotidiens et magazines d'information d'intérêt général, particulièrement :
« Nursing: Off the critical list? », *Toronto Star*, 14 février 2004.
« Shortage of nurses by 2011, study says », *Toronto Star*, 5 nov. 1997.
« The Nurses: The front-line care-givers are burned out. Is it any wonder? », *Maclean's*, 28 avril 1997

Auprès de Ressources humaines et Développement des compétences

- ❑ Bureau de RHDCC du Toronto métropolitain : profil accessible à l'adresse suivante :
<http://www1.on.hrdc-drhc.gc.ca/ojf/ojf.jsp?lang=f§ion=Profile&noc=3152>
« 315 – Professionnels en sciences infirmières » et « 3233 – Infirmiers auxiliaires » sur le site Emploi-Avenir, www.jobfutures.ca/cnp/315.shtml.

2. Offres d'emploi

The Globe and Mail : www.theglobeandmail.com (en anglais)

Toronto Star : www.thestar.com (en anglais)

Association des hôpitaux de l'Ontario : www.oha.com (en anglais)

3. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- ❑ *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers.*

4. Trousse d'inscription

- ❑ Brochure : « What is the College of Nurses of Ontario? ». Adresser la demande à l'Ordre des infirmières et des infirmiers : (416) 928-0900, cno@cnomail.org.
- ❑ *A Guide to the Process for Registration in the General Class*. Adresser la demande à l'Ordre des infirmières et des infirmiers.

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

5. Technologie

- ❑ « Good Nursing, Good Health: A Good Investment Progress Report on the Nursing Task Force Strategy in Ontario », *Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario : Comité mixte provincial des soins infirmiers*, été 2001.
- ❑ « Nurses get wired to telepractice », *Communiqué*, Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario, décembre 1998.
- ❑ « Nurses, Computers and Confidentiality », *Canadian Nurse*, août 1997.

Ergothérapeutes

1. Renseignements sur le marché du travail

Éditions récentes et antérieures du *Canadian Journal of Occupational Therapy*, particulièrement :

- ❑ « Towards Developing a Flexible Health Workforce », *Canadian Journal of Occupational Therapy*, vol. 64, numéro 2.
- ❑ « An Occupational Performance Process Model: Fostering Client and Therapist Alliances », *CJOT*, fév. 1997.
- ❑ Quotidiens et magazines d'information d'intérêt général

Auprès de Ressources humaines et Développement des compétences

- ❑ « 3143 – Ergothérapeutes » sur le site *Emploi-Avenir*.
<http://www.jobfutures.ca/cnp/3143.shtml>

2. Offres d'emploi

The Globe and Mail : www.theglobeandmail.com (en anglais)

Toronto Star : www.thestar.com (en anglais)

Association des hôpitaux de l'Ontario : www.oha.com (en anglais)

3. Lois et règlements

En plus de la Loi sur les professions de la santé réglementées, de la Loi sur le consentement aux soins médicaux et de la Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui :

- ❑ *Une loi concernant la réglementation de la profession d'ergothérapeute (projet de loi 58)*

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

Trousse d'inscription

- College of Occupational Therapists of Ontario: Registration Information* (brochure). Adresser la demande à l'OEO.
- Fiche d'information destinée aux ergothérapeutes formés à l'étranger*, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, APM.

5. Technologie

- « Technology Update », *Canadian Journal of Occupational Therapy*, fév. 1997.
- Éditions récentes et antérieures du bulletin *Information Update*, publié par l'Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario.

Pharmaciens

1. Renseignements sur le marché du travail

Éditions récentes et antérieures du *Canadian Pharmaceutical Journal*, particulièrement :

- « Are You Ready for Managed Health Care in Your Community? », *Keeping PACE (Pharmacy & Apotex Continuing Education, un supplément au Canadian Pharmaceutical Journal)*, vol. 3, n° 1, 1997.
- « Innovations in Practice », vol. 3, n° 1, 1997.
- « Re-Professionalizing Pharmacy », vol. 3, n° 1, 1997.
- « PULSE: Hospital restructuring uncertainty », CPJ, avril 1997.
- « Defining the Role of Pharmacy Technicians », CPJ, mai 1996.
- « Alternative Medicine: A Survival Guide for Pharmacists », CPJ, juillet/août 1996
- Quotidiens et magazines d'information d'intérêt général

Éditions récentes et antérieures de *Pharmacy Practice*, particulièrement :

- « 11 Pharmacy Trends: the key forces that will shape the destiny of the profession », *Pharmacy Practice*, juin 1997.

Ressources humaines et Développement des compétences :

- « 3131 Pharmaciens » sur le site *Emploi-Avenir*, www.jobfutures.ca/cnp/3131.shtml

2. Offres d'emploi

- The Globe and Mail : www.theglobeandmail.com (en anglais)
- Toronto Star : www.thestar.com (en anglais)
- Association des hôpitaux de l'Ontario : www.oha.com (en anglais)

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

3. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- Une loi concernant la réglementation sur la profession de pharmacien (projet de loi 61)

4. Trousse d'inscription

- Occupational Fact Sheet for Foreign-Trained Pharmacists*, Ontario College of Pharmacists, www.ocpinfo.com (en anglais)
- Registration Application Information*. Adresser la demande à l'Ontario College of Pharmacists : (416) 962-4861.

5. Technologie

Éditions récentes et antérieures de *Pharmacy Practice*, de *Pharmacy Connection* et de *Canadian Pharmaceutical Journal*.

Physiothérapeutes

1. Renseignements sur le marché du travail

Ressources humaines et Développement des compétences Canada :

- « 3142 – Physiothérapeutes » sur le site *Emploi-Avenir*, www.jobfutures.ca/cnp/3142.shtml

Quotidiens et magazines d'information d'intérêt général

- Éditions récentes et antérieures du *Communiqué*, le bulletin du College of Physiotherapists of Ontario. Adresser la demande au CPO : (416) 591-3828
- « Pre-Employment: Q&A critical », *Communiqué* (bulletin du College of Physiotherapists), janvier 1997
- « Environmental scans explore impact of trends on physiotherapy practice », *Communiqué*, mai 1997
- Extraits du rapport annuel de l'ordre

2. Offres d'emploi

- The Globe and Mail* : www.theglobeandmail.com (en anglais)
- Toronto Star* : www.thestar.com (en anglais)
- Association des hôpitaux de l'Ontario : www.oha.com (en anglais)

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

3. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- Une loi concernant la réglementation sur la profession de physiothérapeute (projet de loi 62)

4. Trousse d'inscription

- Fiche d'information destinée aux physiothérapeutes formés à l'étranger, Unité d'APM, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration
- Trousse de demande du certificat autorisant la pratique supervisée. Adresser la demande à la Canadian Alliance of Physiotherapy Regulators : (416) 234-8800.

5. Technologie

Éditions récentes et antérieures du *Communiqué*, le bulletin du College of Physiotherapists of Ontario. Adresser la demande au CPO : (416) 591-3828

Thérapeutes respiratoires

1. Renseignements sur le marché du travail

Ressources humaines et Développement des compétences

- « 314- Professionnels en thérapie et en évaluation » sur le site *Emploi-Avenir*, www.jobfutures.ca/cnp/314.shtml.

Éditions récentes et antérieures du *College Update*, bulletin de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario.

Quotidiens et magazines d'information d'intérêt général, p. ex., « Helping You Breathe Easier », *Toronto Sun*, 25 février 2004

2. Offres d'emploi

The Globe and Mail : www.theglobeandmail.com (en anglais)

Toronto Star : www.thestar.com (en anglais)

Association des hôpitaux de l'Ontario : www.oha.com (en anglais)

TROUSSES DE RESSOURCES PROPRES À UNE PROFESSION : CONTENU SUGGÉRÉ

3. Lois et règlements

En plus de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*, de la *Loi sur le consentement aux soins médicaux* et de la *Loi sur la prise de décisions au nom d'autrui* :

- Loi de 1991 sur les thérapeutes respiratoires*

4. Trousse d'inscription

- Trousse de demande*, Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario.

5. Technologie

- Éditions récentes et antérieures** du *College Update*, bulletin de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario.

INTRODUCTION DESTINÉE À L'ANIMATEUR

Conférenciers invités

La structure de l'atelier permet d'inviter des conférenciers pour s'adresser à la classe. Les conférenciers invités doivent parler des attentes du milieu de travail et des procédures d'embauche. Le thème de la conférence peut bien sûr être adapté selon l'expertise du conférencier. Vous devez faire appel à un conférencier invité œuvrant dans votre collectivité. Voici des exemples de personnes qui peuvent agir à titre de conférencier invité :

Employé d'une agence de placement

S'il y a dans votre collectivité une agence de placement qui dessert régulièrement les employeurs et les chercheurs d'emploi dans la profession ou le métier des participants de l'atelier, demandez qu'une personne vienne pour parler, par exemple, des thèmes suivants :

- besoins des employeurs
- tendances actuelles en matière d'embauche
- travail temporaire – le cas échéant
- curriculum vitae – approches fructueuses ou non.

Professionnel des ressources humaines travaillant pour un employeur important :

Le conférencier devrait aborder les questions suivantes :

- Quels postes sont annoncés?
- Quel est le type de personnes recherché?
- Quels éléments ressortent dans un curriculum vitae?
- Quels sont les avantages sociaux, les conditions de travail, etc.?

« Une journée dans la vie de... »

En général, les participants aiment entendre un professionnel œuvrant dans leur domaine parler de son expérience et lui poser des questions. L'exercice est encore plus profitable si le conférencier invité est un professionnel formé à l'étranger en mesure de parler des défis qu'il a dû relever et des « secrets » de la réussite.

Une autre option consiste à intégrer la conférence de votre invité dans le cadre d'une visite d'études. En particulier, les membres du personnel de Ressources humaines et Développement des compétences sont souvent en mesure de donner des présentations très efficaces sur différents thèmes tels que les outils de recherche, le logiciel «The World of Work» et les visites guidées du Centre.